

THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY S.A.E.

Président du Conseil d'Administration: S.E. ALY PACHA YEHIA

Vice-Présidents M. Georges ALLEMANN et M. Byron DELLAPORTA

ASSURANCES: INCENDIE, ACCIDENTS TRANSPORTS, etc.

Siège Social ALEXANDRIE Immeuble de la Société 12, Boul. Saad Zaghloul Succursale du Caire: 17, Rue Kasr el Nil

JOURNAL SUISSE D'ÉGYPTÉ ET DU PROCHE-ORIENT


Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282

Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150



MAITRES HORLOGERS A GENÈVE

chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29, Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

Chronique parlementaire

CONSEIL NATIONAL

Le socialiste Zurichois Arnold, porte-parole des palefreniers du Dépôt des chevaux de l'armée, dont plusieurs doivent être soit licenciés, soit mis à la retraite, en raison de l'importance moindre de ce dépôt, demande que les crédits pour le personnel soient augmentés de 150.000 fr. pour que les mesures envisagées puissent être retardées d'une année. M. Kobelt, chef du Département militaire, répond que les économies de personnel prévues sont justifiées et que la Chambre lui donne raison par 59 voix contre 22.

M. Graber, socialiste vaudois, rapporte sur le service du génie et des fortifications. La commission propose de réduire de 16 millions à 8.415.000 fr. le crédit sollicité pour les constructions et installations, la différence devant figurer au compte extraordinaire du programme d'armement. Comme il s'agit d'une opération purement comptable, la Chambre acquiesce tacitement. Elle décide ensuite, par 95 voix contre 24, d'augmenter de 10 millions le crédit pour les constructions et installations au titre du programme d'armement, le montant inscrit du budget ayant paru nettement insuffisant à la commission qui proposait même un accroissement de 20 millions. Le Département disposera ainsi, au titre indiqué, d'un montant global de 72.585.000 francs.

Une proposition Clavadet (rad. Lucerne) d'augmenter de 5.700 fr. la subvention de 52.100 fr. à la Société suisse des officiers est repoussée par 53 voix contre 52 et une proposition Boner (cons. Soleure) de porter de 9.000 à 10.000 fr. la subvention à la Fédération des sociétés d'artillerie l'est aussi par 51 voix contre 35.

Au nom de la commission, M. Cottier (cons. Genève) propose de biffer un crédit de 3.500.000 fr. pour l'achat de matériel de démonstration destiné au Service de la protection anti-aérienne, parce que de l'avis de la commission, la base légale fait défaut. M. Kobelt demande le maintien du crédit. La Chambre s'y refuse par 66 voix contre 28. Le Conseil fédéral pourra recourir à la voie des crédits supplémentaires pour obtenir cet argent.

Le budget militaire est approuvé.

laquelle 192 chevaux ne figurent pas au compte d'Etat, les pièces justificatives ayant été détruites, le vétérinaire, en chef relève qu'il doit s'agir, pour ces « chevaux volés », de 224 « chevaux fédéraux du train » qu'il fallut également liquider à Thoune. Comme d'habitude, la Régie avait acheté en 1949 et 1950 de tels chevaux (Franco-Montagnes) qui, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 8 juillet 1949, furent vendus à des fournisseurs de chevaux et autres intéressés, ainsi qu'à des sous-officiers et soldats du train. C'est à cause de ces achats exceptionnels que le nombre des chevaux fut parfois plus élevé pendant la liquidation, plutôt qu'avant. Parmi ces 224 chevaux du train, 4 passèrent dans d'autres établissements, 4 furent rendus aux vendeurs, 14 furent vendus à l'élevage, 188 furent vendus à des fournisseurs et autres intéressés, 6 furent marqués et vendus aux enchères et 8 abattus. La vente de ces chevaux valut un bénéfice considérable à la Confédération. Depuis de nombreuses années, de jeunes chevaux qu'une tare rendent impropres au service, sont vendus à l'institut sérothérapique. Il s'agit d'obtenir des vaccins, contre la diphtérie notamment, procédé reconnu par la science.

4. — Le chef d'arme des troupes légères et le commandant du dépôt des chevaux de l'armée repoussent le reproche d'après lequel le colonel Thomen aurait seul désigné les chevaux devant passer de la Régie au nouveau dépôt. Au contraire, cette mesure a été prise en toute indépendance par le chef de la section des chevaux du service des troupes légères et le commandant du dépôt. Il n'y eut ni frictions, ni animosité entre la Régie et le dépôt.

5. — Le dossier révèle que le colonel vétérinaire Meier a été condamné pendant le service actif, non pas à 3 ou 6 mois d'emprisonnement comme le dit la « Nation », mais à un mois, à subir sous le régime militaire; qu'il n'a pas été révoqué comme fonctionnaire, mais mis au provisoire pendant 2 ans.

Les capacités techniques de cet officier n'étaient pas contestées.

La condamnation n'a pas été prononcée pour conclusion illicite de contrats avec des bouchers, mais pour diffamation et calomnie envers les supérieurs.

6. — Par mesure d'économie, le colonel Meier est depuis un certain temps chargé seul d'acheter des chevaux à l'étranger. Bon connaisseur de chevaux, il remplit les conditions requises tant comme vétérinaire que, comme négociateur. Les frais de voyage sont ainsi considérablement réduits.

La « Nation » le relève, le colonel Meier a été, en effet, chargé d'acheter des chevaux en Allemagne. Le commandant du dépôt avait fixé le voyage

le 2 octobre déjà pour la période du 11 au 22 novembre. Les attaques de la « Nation » débutèrent le 12 novembre. Le départ, cependant, n'eut lieu que le lendemain, à 0h. 45. Du point de vue psychologique, il eut été à vrai dire plus juste d'annuler la mission.

7. — Sont inexactes les assertions de la « Nation » selon lesquelles le colonel Meier serait seul compétent pour décider si des chevaux doivent être réformés ou abattus et le département militaire lui aurait donné à cet effet le droit de vie ou de mort sur tous les chevaux.

8. — L'enquête judiciaire devra établir si le reproche de renchérissement des achats en France est fondé.

9. — Le chef d'arme des troupes légères déclare avoir entendu dire, au début de 1950, que le colonel Meier, lors d'achat de chevaux en Allemagne pour le compte de la Confédération aurait aussi servi d'intermédiaire pour l'achat de chevaux destinés à des particuliers. Il a, dit-il, immédiatement ouvert une enquête qui n'a pas confirmé ces allégations.

Il appartiendra à la justice militaire d'établir si les griefs articulés par Hans Schwarz sont fondés ou non.

10. — Le juge d'instruction devra également établir si les nombreux autres reproches adressés au colonel Thomen, au colonel Meier et autres fonctionnaires du département militaire et si les accusations — même sous forme de questions ou d'imaginaires — sont exactes, si des abus de confiance se sont produits et si la Confédération a subi des dommages.

J'ai prié l'auditeur en chef, conclut M. Kobelt, de faire tout ce qui dépend de lui pour que l'instruction soit achevée le plus rapidement possible, afin que tous ceux qui auraient pu avoir été accusés à tort puissent être blanchis et que les coupables, s'il y en a, soient tenus de répondre de leurs actes. Il n'est pas encore possible de dire aujourd'hui quelles seront les mesures que le Conseil fédéral prendra à l'égard de coupables éventuels. La nature et la mesure de la peine de même que les sanctions prévues par le statut des fonctionnaires dépendront du genre et de la gravité de la faute. Cette faute ne pourra être déterminée qu'après clôture de l'enquête. Si l'on se trouve en présence d'une faute grave, la poursuite ultérieure sera confiée à la justice militaire qui statuera en toute indépendance. Il va de soi que les manquements et les infractions devront être réprimés rigoureusement, sans égard au rang des personnes en cause.

Les interpellations ne sont que partiellement satisfaites. Une brève discussion suit; elle n'apporte aucun fait nouveau et les interpellations sont ainsi liquidées.

DEFENSE DU TERRITOIRE

SERVICES D'ALARME

La guerre totale exige la défense totale du pays. La tâche de celle-ci est de faire aussi cher que possible à l'agresseur éventuel le prix à payer pour pénétrer dans notre pays. Dans le domaine militaire, notre défense nationale a atteint un haut niveau par l'organisation des troupes de la défense économique de notre pays, un projet de loi est élaboré. En ce qui concerne la défense civile du pays, le colonel d'état-major Koenig a parlé, cette semaine devant la commission militaire des Chambres fédérales et des représentants de la presse accrédités auprès du Palais fédéral. Le colonel Koenig est chef de la section « Protection et défense » du service territorial.

Notre pays est extrêmement vulnérable. En effet, un cinquième de la population vit dans 5 villes et un tiers dans 30 villes. Protéger ces populations des dangers de la guerre aérienne, des inondations et des menaces de la guerre atomique, biologique et chimique, telle est la tâche de la section « Protection et défense ».

Pendant la deuxième guerre mondiale, l'alarme dite des « services d'alarme » a été organisée de telle sorte que les usines électriques ont, à leur compte, mis sur pied dans leur zone d'activité (zone des vingt minutes) le service d'alarme, tandis que le service territorial organisait l'alarme de la population dans la zone éloignée (du mur de barrage au terminus des eaux). Dans la période d'après-guerre, le matériel du service d'avertissement du service territorial fut employé à d'autres buts. La section « protection et défense » vient de reprendre ce service et de le coordonner avec l'alarme aux avions.

L'alarme ABC consiste à mettre en garde les services intéressés contre des zones infectées de manière radioactive, biologique ou chimique et à attirer l'attention de la population sur les caractéristiques des différents dangers.

L'organisation de ce service d'avertissement et de mise en garde est basée géographiquement sur les 19 centrales du service de l'observation aérienne et du service d'information auquel viennent s'ajouter quatre centres d'avertissement. Cela fait un total de 23 secteurs d'avertissement autonome.

mes dont les services sont installés tous dans les locaux des centrales. L'alarme aux avions se fait sur la base des informations du service d'observation aérienne et du service des nouvelles. L'alarme dite des « services d'alarme » est effectuée sur la base d'informations parvenues de chaque mur de barrage d'un secteur par un propre ligne au centre d'avertissement. Les renseignements et les informations relatives aux dangers d'avertissement par la voie des différents commandements d'arrondissements territoriaux.

L'alarme de la population se fait par les soins de la télédiffusion. En vertu d'un arrêté du Conseil fédéral sur la « militarisation de la télédiffusion » en cas de guerre la ligne du programme 3 (programme étranger) sera mise à la disposition du service territorial. Comme le réseau de la télédiffusion peut être réparti dans les 23 secteurs d'avertissement, on peut ainsi alermer les régions intéressées sans interrompre le programme dans les régions non menacées. Afin que les moins possible d'auditeurs ne manquent les avertissements (parce qu'ils s'échappent pendant ce temps l'un de nos émetteurs nationaux), les programmes de Beromünster, Sottens et Monte-Ceneri seront émis par la ligne 3 de la télédiffusion. Trois sons diffusés de temps en temps au cours du programme indiqueront à l'auditeur que des avertissements peuvent être entendus.

(Salle du Lycée Français d'Alexandrie) 14 décembre 1952

L'événement musical de cette saison est et restera, sans conteste, le récital de Thibaud mis à part — le concert de l'Egypte par ce pianiste qui est je crois bien, le premier, mais qui certainement un des premiers de notre temps.

Une telle technique — avec ses attaques d'une souplesse qui réussit à tirer du piano des sonorités inouïes, au point où l'on se demande si c'est le même piano qui chante et qui pleure, qui rit et qui sourit, qui soupire et qui respire, qui grande et qui caresse, avec une limpidité une transparence de cristal, un étincellement d'or, un chatouillement de la soie, le miroitement de l'eau pure — défie et décourage toute analyse. Je n'ai plus rien à dire et je constate.

Du côté interprétation, Aeschbacher fait épanouir, grâce à sa profonde compréhension musicale, chaque oeuvre dans sa plénitude totale et nous donne l'émotion qui est le propre de chaque auteur; une émotion, dont lui, devient le fil conducteur vivant et trié, entre le compositeur et l'auditeur. Et c'est parce qu'il est vivant que nous assistons à cet prodigieux faculté de renouvellement de chaque oeuvre, selon un tempérament magnifique qui est le sien, mais qui ne trahit rien de celui du créateur de l'oeuvre. Il me serait impossi-

ADRIAN AESCHBACHER

Ewart Memorial Hall 12 décembre 1952

Notre public du Caire est à la fois particulier et difficile. Mais il suffit qu'il se trouve avoir à faire à une personnalité exceptionnelle pour être forcé dans ses derniers retranchements et faire un triomphe à celui qu'il ignorait.

Certes, parmi les musiciens de ce public, il y en avait qui connaissaient la valeur d'Aeschbacher. Ses performances à Zurich, au Festival de Lucerne, en Hollande, etc., ne leur laissaient nul doute. Mais la façon dont il a joué ici a accru sa renommée, lui a gagné de nouveaux fidèles et leur a persuadé qu'il était un de ces « coming men » appelé, s'il continue ainsi, à jouer le rôle des illustrations pianistiques du dernier demi-siècle.

Car le vrai pianiste, s'impose dès la première minute, et il a déjà presque gagné sa partie, quand il a à peine commencé. Bien qu'à entendre la puissante entrée de la Chaconne de Haendel, on a été frappé de l'efficacité de ce jeu, et l'on a pu mesurer la concentration de l'art d'Aeschbacher. La suite des Variations a montré qu'il avait le sens de l'architecture, qu'il savait bâtir sur de grands plans, tout en ayant aussi le pouvoir de l'expression sonore.

Il y avait là le choc qui subjugue ou l'insidieuse sollicitation qui fait s'abandonner la sensibilité du public.

Les trois impromptus de Schubert qui, fort bien choisis,

faisaient de leur succession comme un libre sonate, donnaient une autre preuve de cette efficacité. Car il faut la bien sentir, cette musique, pour la rendre, dans sa grandeur, son charme et parfois sa naïveté.

Le premier est plus qu'un impromptu: c'est une Ballade où Schubert raconte une de ces histoires pathétiques dont il a le secret et où il a réussi à enclore dans une forme plus large son sens du dramatique, sa remarquable intuition des oppositions expressives.

De celui-là et des deux autres, le pianiste a donné une traduction si intérieure (celle du « Gemüth ») et si frappante que nous ne nous souvenons pas d'avoir entendu Schubert ainsi joué.

La Waldstein fut une autre réussite, à la réserve près, que le premier mouvement fut trop précipité. Ainsi la coda fut dite trop vite, et l'oreille y perdit de la merveilleux rappel du gruppetto initial qui soutient les bondissements traits de la main droite.

Mais quelle pénétration profonde du génie de Beethoven, quel art de maintenir par la contrainte de la forme, le bouillonnement intérieur, quel belle façon d'inscrire le romantisme à l'ordre du classicisme! Tout dans cette oeuvre, traduit la volonté de faire une Sonate à un mouvement où certaines des divisions habituelles ne joueraient que le rôle de composantes de l'unité.

Interprétation donc, synthétique au premier chef et d'un art ramassé qui sert l'intention du compositeur.


Il nous serait impossible de dire ici tous les détails de l'exécution qui nous ont frappés, comme étant bien en place. Citons seulement la façon trois fois différente dont a été accentué le départ du Rondo. Ce fait seul permet de comprendre la précision de la pensée sous-

DISSOLUTION DU COMITE DE MOUTIER

Les mandants du Comité de Moutier se sont réunis pour la dernière fois à Moutier, le même jour fut constitué, en octobre 1947, l'organe chargé de prendre en main la surveillance des intérêts du Jura. En ouvrant la séance, M. Ali Rebetez, professeur, président du jour, évoqua le souvenir de feu Louis Bueche, ancien président du Comité de Moutier, personnalité particulièrement attachante, au courage exemplaire et au dévouement sans borne. Le rapport général d'activité et les comptes, soumis préalablement à une commission de vérification, furent approuvés sans opposition. D'un rapport très complet, présenté par M. René Steiner, secrétaire général, il ressort que les trois grandes associations jurassiennes et deux des parties politiques du Jura ont pris la décision de retirer leurs mandats au Comité de Moutier qui, de ce fait, renonce à poursuivre la mission qui lui avait été confiée. C'est ce que constate le président en annonçant officiellement la dissolution de cet organisme et en exprimant ses sentiments de gratitude à ceux qui, avec courage, enthousiasme et dévouement, ont accompli dignement la mission qui leur avait été confiée. Il cite les noms de MM. Louis Bueche, président, Dr. A. Ribaud, Adolphe Grédel, conseiller national, et Giroud, député, vice-présidents, R. Steiner, secrétaire général, et H. Farron, caissier. En levant la séance, le président souhaite ardemment que l'atmosphère du Jura redeviendrait si bon et si agréable.

FETES 1952

DES AMIS VOUS ENVOIENT LEURS VŒUX



Le « Journal Suisse » publiera comme chaque année à l'occasion des fêtes, dans ses numéros de Noël et 31 décembre, une rubrique spéciale destinée aux personnes désireuses de présenter leurs vœux à leurs amis et connaissances.

Prière de s'adresser au « Journal Suisse d'Egypte » avant le SAMEDI 20 DECEMBRE.

Le coût de ces insertions sera de P.T. 100.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. — N.S.H. — S.P.L. — S.S.O.C. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse).

Dans nos Cantons

BALE

GRAND CONSEIL DE BALE — CAMPAGNE

Le Grand Conseil de Bâle-Campagne a approuvé en première lecture la loi sur l'octroi d'une subvention de 200.000 frs pour participer aux frais de renouvellement du matériel roulant de la ligne de la vallée du Birsig, à condition toutefois, que le canton obtienne des actions de l'entreprise. Un crédit de 330.000 frs a été approuvé pour la correction de la route du Hausstein dans la commune d'Oberdorf. Les dépenses totales pour ce parcour atteindront 1.570.000 francs.

GENEVE

UNE SECTION GENEVOISE DU RASSEMBLEMENT JURASSIEN

Des Jurassiens de Genève ont tenu une assemblée de fondation d'une section genevoise du Rassemblement jurassien (anciennement Mouvement séparatiste jurassien).

L'assemblée a entendu MM. Daniel Charpillet, président central, et Roland Edgewin, ré-

SAINT-GALL

EN L'HONNEUR DES MAGISTRATS DE LA CONFEDERATION

Les autorités et la population du canton de St-Gall ont réservé un accueil enthousiaste aux trois grands citoyens saint-gallois qui assument en même temps les plus hautes fonctions du pays: MM. Kobelt, président du Conseil national et Johann Schumli, président du Conseil des Etats. Dans le train spécial composé de trois voitures de même classe et de trois wagons-restaurants, décorés aux couleurs fédérales, du canton de Saint-Gall, de la ville de Saint-Gall et de la commune d'Uznach, et qui a quitté Berne peu après 11 heures, avaient pris place le président de la Confédération et son épouse, les deux présidents des Chambres fédérales, M. Escher, conseiller fédéral, M. Wezer, vice-chancelier, de nombreux parlementaires, des juges fédéraux st-gallois, le commandant de la 7ème division, de hauts fonctionnaires st-gallois, des délé-

ZURICH

AU GRAND CONSEIL

A la suite d'une interpellation d'un de ses membres, proposée il y a 8 jours, sur une augmentation éventuelle du prix de l'énergie électrique des Forces motrices du Nord-Est de la Suisse et des Usines électriques du canton de Zurich, le groupe des indépendants a soulevé à nouveau la question au Grand Conseil de Zurich. Il a fait une déclaration relevant qu'un de ses membres a eu récemment un entretien avec la direction des finances d'où il résulte que les forces motrices du Nord-Est ont eu pendant l'exercice 1950/51 un excédent de recettes de 16 millions de francs. Depuis sa fondation, en 1914-15, la NOK a pu, en plus de la couverture de ses frais d'exploitation et des dividendes, verser 150 millions de francs pour amortissements et réserves. Malgré les mauvaises conditions hydrauliques, 67 millions proviennent de l'exploitation des années 1941/51. Le dividende de 1948/49 aurait pu être distribué sans faire appel aux réserves à la condition que la N.I.K. consacrerait des sommes moins élevées aux amortissements et aux réserves. Le groupe des indépendants considère qu'une nouvelle augmentation de prix n'est pas justifiée dans les conditions actuelles.

gations des autorités du canton et de la ville de St-Gall et de la commune d'Uznach.

De Berne, le voyage s'est effectué via Olten, Aarau, Rotkreuz, Arth-Goldau, vers Rapperswil, où pendant un court arrêt, le président de la ville, M. Firer, a adressé les premières paroles de bienvenue sur terre st-galloise. Peu après 14 heures, le train est arrivé à Uznach, lieu de résidence de M. Schumli, président du Conseil des Etats, et où s'étaient réunis déjà de nombreux invités, parmi lesquels on notait des députés au Grand Conseil, des membres du tribunal cantonal et des représentants des partis politiques.

Une foule énorme s'était massée aux abords de la gare. Un cortège, conduit par un corps de musique, avec demoiselles d'honneur et des groupes costumés s'est rendu à travers les rues pavées de la petite ville jusqu'à la place de l'église, où a eu lieu une cérémonie. Après un chant exécuté par les enfants des écoles, le syndic, M. Haselbach, souhaita la bienvenue et spécialement au président du Conseil des Etats. Puis M. Rüdolph Mäder, un authentique citoyen d'Uznach, qui fonctionnait comme majordome, s'est adressé en français, à M. Barrelet, vice-président du Conseil des Etats, et en italien aux notes tessinois.

Après la cérémonie d'Uznach, le train est parti pour St-Gall.

LES CONFITURES GROPPPI

contiennent beaucoup de Fruits et peu de Gelée

R.C. 76886

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS

EGILSE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

DIMANCHE 21 DEC. 1952
9 h. 30 — Catéchisme.
10 h. 15 — Culte du 4ème Dimanche de l'Avent en langue allemande Advents gottesdienst in deutscher sprache.
10 h. 15 — Ecole du Dimanche.

JEUDI 18 DEC. à 20 h. A L'EGLISE
Evocation de Noël en musique par les Soeurs de l'Hôpital Al-Moassat.
Invitation cordiale.

EGILSE EVANGELIQUE DU CAIRE
39 Avenue Fouad 1er

DIMANCHE 21 DECEMBRE quatrième de l'Avent
10 h. Ecole du Dimanche.
11 h. Culte : « SAUVETAGE (le dessin de Dieu) ».

SOCIETE "HELVETIA"
Le Comité de l'Helvetia, très heureux de la réussite de sa Fête de Noël pour ses protégés, due à l'aide de chacun, remercie tout particulièrement ceux qui, par leurs donations généreuses d'argent et d'objets lui ont permis de faire de cette distribution une véritable fête de Noël.
Les séances reprendront le lundi 5 janvier 1953.

LE COMITE.

AUX AMITIES FRANÇAISES

MERCREDI 17 DECEMBRE à 7 h. p.m.
« LE COOPERATION JURIDIQUE INTERNATIONALE »
Conférence de
Me ROBERT MARTIN
Secrétaire Général de l'Union Internationale des Avocats, sous l'égide des Amities Françaises et du Centre de Coopération Scientifique de l'Unesco pour le Moyen Orient et sous le haut patronage de M. Guy Monod, Consul Général de France.

MARDI 23 DECEMBRE à 7 h. p.m.
« LA POESIE DE L'ESPACE CHEZ VERMEER »
Conférence avec projections par
Dr. HILDE ZALOSKER

A ALEXANDRIE CLUB NAUTIQUE SUISSE

Faute de quorum d'au moins d'un quart des membres, l'Assemblée Générale Annuelle n'a pas pu avoir lieu le 24 novembre 1952, et a été renvoyée.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

le JEUDI 18 DECEMBRE à 8 h. 30

- dans les locaux de la S.S.A. à Chatby. Celle-ci délibérera valablement quel que soit le nombre de membres présents.
- ORDRE DU JOUR**
- 1) Lecture du Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale.
 - 2) Admissions — Démissions.
 - 3) Compte-rendu de l'Exercice 1951/52 — Examen et approbation des Comptes.
 - 4) Elections du Comité, des Censeurs et des Délégués auprès des Fédérations d'Aviron.
 - 5) Divers.
- LE COMITE.**

CERCLE SUISSE D'ALEXANDRIE



FÊTE DE NOEL DE L'ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

le 23 DECEMBRE 1952 à 4 h. 30 précises dans la Grande Salle

“LES DEUX POUPEES” féerie de Noël

LES TRAVAUX DE VACANCES DES ELEVES SERONT EXPOSES DANS LE JASS-STUBLI LE 23 DECEMBRE, DE MIDI A 18 H. 30. TOUS LES PARENTS DES ELEVES ET LEURS AMIS SONT CORDIALEMENT INVITES A VENIR VOIR CETTE PETITE EXPOSITION.

SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE



REVEILLON de la St. Sylvestre

Le Comité a le plaisir d'inviter les Membres de la S.S.A. et leurs amis au Réveillon de la St. Sylvestre qui aura lieu au Cercle mercredi 31 crt. Le dîner sera servi dès 9 h. 15 p.m.

ORCHESTRE DE DANSE — COTILLONS — SURPRISES

On est prié de s'inscrire auprès de M. R. LAMON c/o Herrling et Cie. — Tél. 22340, au plus tard jusqu'à lundi 29 décembre à 12 heures. Les frais de la soirée seront repartis entre les participants.

Au Théâtre MOHAMED-ALY

Tournée de Comédie Française JANINE CRISPIN - PAUL AMIOT

M. J. Lumbroso, toujours dévoué à la cause théâtrale en Egypte, nous annonce une tournée de comédie à partir du 21 décembre, tournée des plus intéressantes tant par la valeur de ses interprètes que par la qualité du répertoire.

Janine Crispin de la Comédie Française et Paul Amiot de l'Odéon se feront applaudir en tête d'une troupe de talentueux acteurs dans les pièces suivantes: «Les mal aimés», de François Mauriac, «Le don d'Adèle», de Pierre Barillet, «Je l'aimais trop», et «Melle Antoinette» de Jean Guilton, «Le pain dur» de Paul Claudel, «Le père de Mademoiselle» de Roger Ferdinand.

En outre, les artistes féminines nous doteront d'un véritable festival de l'élégance, présentée par Germaine Lecomte, Rolande Garret par Christian Dior et Renée Barrell par la Maison War.

De plus ne reculant devant aucun sacrifice, M. Lumbroso a voulu mettre ces spectacles à la portée de toutes les bourses puisque les prix des places seront véritablement modiques: Pour les soirées, P.T. — 71 — 53 — 35,5 — 24 et 18 et pour les matinées P.T. 71 — 58 — 41,5 — 39,5 — 21,5 et 18.

Et voici l'ordre des spectacles: Dimanche 21 décembre à 9 h. 30: «Les mal aimés». Mardi 23 décembre à 9 h. 30: «Le don d'Adèle». Jeudi 25 décembre en matinée: «Les mal aimés» et en soirée: «Je l'aimais trop». Samedi 3 janvier en matinée: «Le pain dur» et en soirée: «Le père de Mademoiselle». Dimanche 4 janvier en matinée: «Le don d'Adèle» et en soirée: «Mlle Antoinette».

En Haute-Egypte (Louxor et Assouan) du 2 au 7 janv. 1953

Cette excursion est organisée pour un groupe de nurses. Qui voudrait se joindre à elles, obtiendra tous renseignements utiles auprès du Pasteur Ch. DuBois, 15, Rue de la Poste, Alexandrie.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 21 DEC. 1952

MENU
Thon et Sardine à l'huile
Rouille de Porc Rôtie au Four
Purée de Pommes
Laitues Braisées
Salade de la Ferme
Crème Caramélée

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement. Tél. 56785

SALLE DU LYCEE FRANÇAIS

SAMEDI 20 DECEMBRE à 6 h. 15 p.m.
RECITAL DE PIANO
Adrian Aeschbacher

Programme
J. S. BACH. — Fantaisie en do mineur. Fugue en la mineur.
L. V. BEETHOVEN — Sonate op. 31 No. 2 (Sturm).
F. CHOPIN — 5 études de l'op. 25.
F. SCHUBERT — Fantaisie op. 15 en do majeur «Mandlers».
Prix des Places : P.T. 107,5 — 65,5 — 40,5 — 20,5 — 15,5. Jeunesse Musicale. (Taxes comprises).
Location chez PAPSAN et l'après-midi du Concert au Guichet de la Salle des Fêtes du Lycée Français.

AU CAIRE CERCLE SUISSE DU CAIRE



REVEILLON de la SAINT SYLVESTRE

Suisses, venez-y nombreux avec vos amis

On y dansera au son d'un orchestre, et l'on sera copieusement servi par les soins de la MAISON GROPPI.

Une réception du ministre de Suisse, en l'honneur de 4 financiers helvétiques

M. H.B. de Fischer Reichenbach, ministre de Suisse, a donné, vendredi passé, une brillante réception en l'honneur des quatre financiers suisses, venus au Caire pour l'inauguration du bel immeuble que l'« Helvetia-Vie » a construit rue Mahmoud Bassoum.

Le président du Conseil d'Administration de l'« Helvetia-Vie », M. Fritz von Schultess, et M. Karl Studach, président de l'« Helvetia-Accident », ainsi que M. Charles de Loos, vice-président et Rudolf Aeberhard, directeur-général, eurent ainsi l'occasion de prendre contact avec de nombreuses personnalités du monde des affaires.

Noté parmi les invités : le président du Conseil d'Administration de la National Bank of Egypt, Aly El-Shamsy, le sous-secrétaire d'Etat aux Finances Mahmoud Salah El-Falaki, l'ingénieur Ahmed Abouad, administrateur-délégué des Sucreries d'Egypte, le Dr. Ibrahim Madkour, M. M. Vincent, président du Crédit Foncier Egyptien, M. Epaulard, directeur du Crédit Lyonnais, M. Constant, directeur de la Banque Ottomane, M. Céliar, directeur du Comptoir National d'Escompte, et de nombreux membres de la colonie suisse d'Egypte.

Signalons que l'immeuble de l'« Helvetia-Vie » se distingue par la sobre élégance de magasins et de bureaux, il laisse entrer à profusion la lumière, par de hautes fenêtres et par l'usage de parois internes en dalles de verre. Mais il protège les habitants contre la chaleur et le bruit, par des doubles-vitres insérées dans des châssis métalliques ingénieusement conçus. Des lames en béton verticales et des brise-soleil en aluminium laissent les rayons solaires pénétrer dans l'immeuble en hiver et les arrêtent en été.

Concours de Quilles interville Alexandrie - Le Caire

Rencontre amicale du 6 décembre 1952

Echos du Caire

Jamais nous n'avons eu d'aussi grandes difficultés pour rassembler 20 quilleurs Caireotes pouvant se déplacer à Alexandrie. Seize parmi nos meilleurs se sont exécutés pour un motif ou un autre et de ce fait nous étions condamnés d'avance à perdre la partie.

Alexandrie I obtient... 1538 points
Alexandrie II " " " " 1367 " = 2895 points
Le Caire I ne réalise que 1139 points
Le Caire II " " " " 1390 " = 2529 "

Il en résulte que les Alexandrins par leur beau jeu, ont donné une sévère raclée aux Caireotes, qui comptaient parmi leur rang, deux juniors et même deux dames, que nous remercions vivement pour s'être déplacés pour remplacer les quilleurs défectueux. Constata-tions que les juniors Lambélet et Favarger ont fait de leur mieux en réalisant des résultats respectables. Nos félicitations pour ce dévouement. A part Boesch, Vogel Eric et Bachler Gaston, tous les Caireotes ont joué en dessous de leur moyenne.

Une salle décorée avec tant d'ambiance et de fraîcheur invita tous les participants à jouir d'une soirée bien gaie. Le Dîner de Gala, servi par la maison Baudrot ne laissait rien à désirer. Arrivé au dessert, le dévoué monsieur E. Muller, convoqua quelques vainqueurs et vaincus sur l'estrade, d'où il adressa d'aimables paroles à l'assistance tout en publiant les résultats des deux Concours. Toute la salle retentit d'applaudissements en apprenant la victoire éclatante des Locaux. Juste à ce moment parurent sur la scène, St. Nicolas avec l'Ange Gabriel, pour féliciter les amis Alexandrins et consoler les Caireotes et par la suite présider à la distribution des prix. Il remit à Hintermann, grand champion du jour, une magnifique coupe en chocolat, à Sigg une automobile-géant, à Vogel le gobelet des Caireotes et au Obmann du Caire, Klausner et Schott, qui sont depuis 1945 chaque fois rentrés au Caire avec la Coupe-Challenge gagnée... une « magnifique Coupe-dernier modèle 1952... en fer blanc » en souvenir de cette première et sévère défaite ! — Son oeuvre accomplie, St. Nicolas et l'Ange Gabriel, quittèrent la scène pour aller distribuer aux assistants dans la salle des paquets-surprise qui firent la joie de tout le monde... Schott remercia les amis Alexandrins et particulièrement le Groupe du Mardi pour le bon accueil traditionnel et l'organisation impeccable de cette belle soirée. A cette occasion il informa les présents que

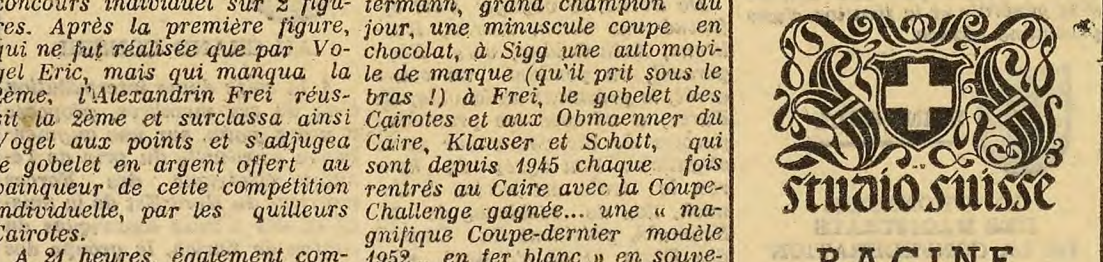
Comme prévu, le match Alexandrie I contre Le Caire I débuta à 16 h. précises et dès la première série Alexandrie I surclassa Le Caire I, le deuxième match Alexandrie II contre Le Caire II se termina également avec la victoire des Alexandrins de même le demi et même tour.

Personne ne songea à l'heure avancée... et lorsque les derniers quittèrent les lieux le dimanche matin pointait à l'horizon et les premiers coqs chantaient en coeur...

Mille mercis et au revoir au Caire en février prochain, pour la nouvelle Coupe-Challenge 1953...

W. S.

POUR LES FETES



studio suisse RACINE

Après le succès sans précédent, obtenu par les CARTES-PHOTOS ARTISTIQUES mises en vente l'an passé pour le Nouvel An, le

STUDIO SUISSE RACINE PRESENTE UNE NOUVELLE SERIE DE 18 vues inédites. La beauté des sujets, la qualité du papier et la présentation de ces cartes leur vaudront, nous en sommes certains, un succès tout aussi grand.

Ces photos sont vendues aux prix suivants :

P.T. 7.- la pièce,
P.T. 60.- par dizaine et plus,
P.T. 3.- les 10 enveloppes appropriées.

S'adresser au
STUDIO SUISSE RACINE
17, Rue Talaat Harb Pacha
(Ex Rue Stamboul)
vis-à-vis de la Banque Belge
Tél. 21715



ENTREPRISE GENERALE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET MECANIQUE

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE (EN FORMATION)

BUREAU ET ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES

MATERIEL ELECTRIQUE FOURNITURES et INSTALLATIONS

Lampes et Plafonniers Fluorescents
Réfrigérateurs — Moteurs — Aspirateurs.
Ventilateurs — Chauffe - Bains
Appareils Electro-Ménagers
Fils et Câbles Armés et Isolés
Tous genres de Matériel Electrique Etc...

ALEXANDRIE
3 - 5 Place Ismail
Tél. 32920 - 32929

LE CAIRE
6, Rue Tewfik

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E.

SERVICE RAPIDE DE LUXE

ALEXANDRIE - GENES - MARSEILLE - NAPLES

par le s.s. "EL MALEK FOUAD"

ALEXANDRIE - BEYROUTH

par le s.s. "EL MALEK FOUAD"

Prochains départs :

Lundi 22 Décembre etc. etc.

ALEXANDRIE - NEW-YORK
(via BEYROUTH — NAPLES — GENES).
et MARSEILLE

Prochains départs:

s/s « MOHAMED ALY ELKEBIR » 12 Janvier
s/s « KHEDIVE ISMAIL » 9 Février

etc., etc. (R.C.A. 16708)

il ritrovo
(Cinéma Royal)

La rôtisserie de luxe

Le 24 Décembre 1952

Dîner de réveillon

Musique de danse - Cotillons - Cadeaux

Réservation Tél.: 22255

SPIRO SPATHIS

MANUFACTURER

HIGH CLASS MINERAL WATERS

8, Sharia Khalig El Khür (Emad El Din) — CAIRO
Téléphone 51038 R.C. Cairo 4925

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPT S.A.E.

CAISSE D'EPARGNE

livrets nominatifs ou au porteur

SIÈGE AU CAIRE

SIÈGE A ALEXANDRIE

AGENCE A HELIOPOLIS R.C.A. 692

IONIAN BANK LIMITED

FONDÉE EN 1839

CAPITAL AUTORISÉ ... £ 1.000.000
CAPITAL SOUSCRIT ... £ 600.000
FONDS DE RESERVE ... £ 200.000

DIRECTION CENTRALE EN EGYPT:
ALEXANDRIE : 7, Rue Adib — R.C. 374.
SUCCURSALE AU CAIRE : 34, Rue Adly Pacha — R.C. 75951

AGENCES EN EGYPTÉ : BENI-SOUF, DAMANHOUR, FAYOUM, MANSOURAH, M NIEH, TANTAH, ZAGAZIG

LONDRES — GRECE — CHYPRE

Imprimerie PROGACCIA — Tél. 28628

ATELIER PITTACOS

11, Rue Bolbitine Camp-de-César

ETRENNES UTILES ET AGREABLES

GRAND CHOIX DE BRODERIES: NAPPES. SERVICES A THE, SERVICES AMERICAINS, CANEVAS, ETC.

UNE VISITE S'IMPOSE

Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient
Dir. resp.: M. Maurice Flechter